## **COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

## AVIS CONCERNANT L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

## Avis d'ouverture d'une enquête publique

Par arrêté n°2013/040 du 28 Février 2014

Le Maire de la Commune de Fay-aux-Loges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'actualisation de l'étude du zonage d'assainissement.

A cet effet, Monsieur Robert JEGOUIC, exerçant la profession pharmacien général de santé publique honoraire, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif d'Orléans comme commissaire enquêteur et Monsieur Georges KIRGO, exerçant la profession d'ingénieur général du génie rural des eaux et forêts en retraite, a été désigné par le président du Tribunal Administratif d'Orléans comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Fay-aux-Loges, du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 5 mai 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h (sauf : fermé le 1er samedi de chaque mois)
- les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h45

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie les jours suivants : Mardi  $1^{er}$  avril 2014 de 9h00 à 12h00 Mercredi 16 avril 2014 de 15h30 à 18h30 Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'actualisation de l'étude du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou transmises par l'intermédiaire du site internet de la commune. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie. Ces documents seront publiés sur le site internet de la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Mme le Maire